



Pau, le 12 mars 2026

Alerte Sociale : la direction a reçu les Organisations Syndicales

Suite à l'alerte sociale, **la direction a immédiatement convoqué les Organisations Syndicales** pour un échange qui s'est déroulé le 10 mars matin.

Nous avons motivé l'alerte sociale par un climat profondément anxiogène et extrêmement perturbant au niveau collectif. **Un tel malaise est dû au cadencement inédit** dans notre entreprise des démarches de ruptures de contrats de travail, **avec un recours semblant se généraliser des mises à pied à titre conservatoire.**

Pour les nombreux salariés qui nous ont contacté, la peur du lendemain prédomine dans ce groupe désormais, **une réaction de la Direction était nécessaire.**

Une Direction Générale qui a tenu à rassurer le collectif...

La Direction Générale nous a affirmé que **Terega n'est pas dans une logique de licenciement**, que les démarches individuelles actuelles sont les solutions de derniers recours, lorsque toutes les solutions ont été envisagées. **La Direction a insisté sur l'accompagnement de nombreux salariés**, fréquemment en coordination avec les Organisations Syndicales, afin de trouver les meilleures solutions individuelles. Il est affirmé que les justes décisions sur les situations individuelles sont le constant fil conducteur de la Direction Générale.



Mais une Direction qui assume ces méthodes expéditives....

Sans les justifier vraiment, en invoquant le droit absolu de la Direction de **recourir à toute la panoplie des sanctions** à tout moment en fonction de sa propre analyse et sans hiérarchisation automatique.

En retirant aux salariés mis à pied toute possibilité d'organiser leur propre défense en les privant d'accès aux SI Groupe (mail, téléphone, gta, etc).

En faisant porter aux salariés l'entière responsabilité des situations, y compris en cas de maladie.

Ces points sont pour les Organisations Syndicales particulièrement préoccupants.

La Direction Générale semble être disposée à expliquer aux salariés le pourquoi de ces changements radicaux de notre culture d'entreprise, dont acte, car actuellement personne ne voit rien venir avant que le couperet ne tombe irrémédiablement.

Les Organisations Syndicales demandent de l'apaisement et le retour à des fonctionnements plus progressifs de l'échelle des sanctions.

L'intérêt général du Groupe doit primer.